

Élections européennes Oui, le sport populaire est concerné

A quelques jours du scrutin européen qui se tiendra le 26 mai 2019 en France et en appui sur l'article 1^{er} de ses statuts, la FSGT entend alerter sur les méfaits des politiques publiques actuellement menées par l'Union Européenne pour la pratique physique et sportive pour toutes et tous.

Dans sa revue Sport et Plein Air de mai 2019, [à consulter ici dans sa version numérique \(pages 18-19\)](#), la FSGT publie un article intitulé : "Élections européennes, le sport populaire doit-il se sentir concerné ?". En effet, en matière de politiques publiques sportives, il a fallu attendre 2014 pour voir une ligne budgétaire dédiée au sport pour toutes et tous.

Pour autant, le soutien financier apporté au sport pour toutes et tous reste très limité. D'autant plus que les dossiers sont d'une grande complexité à renseigner, privilégiant ainsi l'obtention des fonds par des agences de lobbying sur le sport dont le principal objet est de communiquer sur le sport et non de mettre en œuvre concrètement des projets associatifs.

Plus grave, comment ne pas constater les contradictions portées par les politiques générales de l'Union Européenne et celles du programme sport. Par exemple, si l'Union Européenne finance d'un côté des projets sportifs de lutte contre l'homophobie ou de soutien aux migrant.es, dans lesquels la FSGT et ses clubs sont investis ([voir ici par exemple la Grande maraude solidaire](#)), elle s'avère incapable de mettre fin aux politiques de discrimination et d'accueillir dignement des êtres humains qui fuient la misère ou la guerre.

Enfin, le droit au sport et aux loisirs est indissociable des autres droits humains : la santé, l'éducation, le travail, etc. Or, les traités européens ne laissent pas d'alternative à l'austérité budgétaire contribuant ainsi à augmenter les inégalités, la pauvreté et la précarité en France et en Europe. Les inégalités d'accès au sport sont une conséquence logique, laissant ainsi de côté les plus précaires à commencer par les femmes. « *Il ne peut y avoir de sport pour toutes et tous, dans une société qui ne l'est pas* », est une conviction et un moteur de la FSGT depuis ses origines. Plus que jamais et encore davantage à l'échelle de l'Europe, cette phrase reste d'actualité.

La violence des politiques néo-libérales, tout comme la montée des menaces fascistes et anti-démocratiques, nous rappellent l'absolue nécessité d'une vie associative émancipatrice porteuse de sens et de solidarités sociales. L'heure est à la réflexion collective, à la co-construction des analyses et perspectives, aux actions collectives visant à construire une société plus humaine, plus solidaire et plus écologique.

Contact : direction@fsgt.org

La Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) compte 270 000 pratiquant.e.s, 5000 clubs et propose une centaine d'activités physiques, sportives et artistiques, compétitives et non compétitives. Créée en 1934 au sein du mouvement sportif ouvrier et dans la lutte contre le fascisme, elle promeut le droit d'accès au sport de toutes et tous en se donnant comme objectif le développement de contenus d'activités, de vie associative et de formation adaptés aux besoins de la population.